



Apples, le 30 juillet 2019/ab

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 3 juillet 2019 - buvette d'Apples

M. Alain Joseph, président, ouvre la séance à 20h05 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Liste des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018
4. Admissions - démissions
5. Rapport du comité central (Président)
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs des comptes (décharge aux responsables)
8. Adoption du budget 2019-2020
9. Election des vérificateurs des comptes
10. Rapport du responsable de la section junior
11. Rapports des entraîneurs actifs : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, filles I et II, seniors élite, seniors +40 et + 50
12. Rapport du responsable des arbitres
13. Rapport de la Confrérie
14. Election des membres du comité
15. Attribution du prix Fair-Play
16. Divers et propositions individuelles

1. Liste des présences

La liste circule pour signature ; 30 personnes se sont excusées dont deux communes, 39 personnes sont présentes (annexe 1).

2. Désignation des scrutateurs

Les scrutateurs désignés sont M. Mickaël Joliat et M. Yann Godat. Ils effectueront leur tâche avec application.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2018

Sa lecture n'est pas demandée. Le procès-verbal du 4 juillet 2018 est accepté sans modification et avec remerciements.

4. Admissions – démissions

Pas de démission au sein du comité.

Pas de courrier particulier pour d'autres admissions ou démissions.

5. Rapport du comité central (Président)

M. Alain Joseph, Président, présente son rapport de gestion :

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Nous avons eu 8 équipes d'actifs cette année en championnat.

Les premières équipes féminine et masculine ont fait un bon championnat et monteront en ligue supérieure l'année prochaine. Les autres équipes ont fait un bon championnat. 2^{ème} au classement du Fair-Play pour la 2^{ème} masculine. Les équipes de seniors +30 et +40 ont réalisé un championnat correct et les +50 ont, une fois de plus, bien fini sauf lors des finales !

La saison s'est bien déroulée et il remercie chaleureusement toutes les joueuses et tous les joueurs pour leur engagement et leur fidélité à notre club. Nous avons eu beaucoup de manifestations et 2 matchs de promotion des filles qui ont apporté énormément d'ambiance et de supporters.

Tous les entraîneurs restent à leur poste ; un grand merci à eux !

Notre président remercie le comité, les communes pour l'entretien des terrains, les cantinières et cantiniers, les marqueurs de terrain et toutes les autres personnes qui travaillent dans l'ombre pour notre club. Il remercie également les sponsors et la confrérie qui nous soutiennent ardemment.

Il termine son rapport en assurant sa confiance à toutes les joueuses et tous les joueurs et les encourage à finir en haut du classement en 2020. Vive le FC Pied du Jura !

6. Rapport du caissier

M. Matteo Bonadei, caissier, présente les comptes 2018 - 2019. (annexes 2 et 3)

Pour la 2^{ème} année, la gestion des comptes pour cette année footballistique, 2018 – 2019, ne concerne que les joueurs actifs. La comptabilité de nos juniors est maintenant effectuée par la nouvelle entité VPC (Veyron - Pied du Jura - Cossonay).

Le résultat comptable porte sur la période du 26 juin 2018 au 28 juin 2019, qui correspond au championnat. Il présente un résultat positif de CHF 6'008,44.

M. Matteo Bonadei apporte quelques précisions sur ces comptes :

Pour les produits :

- Augmentation des cotisations due à la 2^{ème} équipe féminine.
- Les locations de la buvette reviennent maintenant au club.
- La manifestation du TPV nous a rapporté CHF 2'000.-.
- Baisse de la participation et du résultat du repas familial.

Pour les charges :

- Augmentation des salaires à cause des bonus et de la nouvelle équipe.
- Une diminution des locations des terrains chez GEMS à Etoy (pas de factures).
- Le marquage des terrains a augmenté car TerraSports fait les 1ers marquages.
- Augmentation des charges énergie en fonction de la date de remplissage.

Aucune question n'étant posée, nous passons au bilan.

Le Bilan est passé en revue :

Les comptes d'actif :

- Le compte "Prêt VPC" est un prêt versé au mouvement junior pour leur permettre de payer les salaires des entraîneurs et les nouveaux équipements, ceci avant d'obtenir les encaissements des cotisations juniors. Ce prêt est au prorata du nombre de juniors. Il sera remboursé une fois toutes les cotisations reçues.
- Le compte "Stock" est identique à l'année précédente car il n'a pas été évalué cette année, trop tard.
- Actifs transitoires : ce montant correspond à la Coupe de l'Amitié qui sera dans les comptes l'année prochaine.

Les comptes de passif :

- Le compte "Entretien des terrains" de CHF 6'650.- est un solde de la commune à payer.
- La charge à payer de CHF 3'000.- correspond au repas de soutien extérieur à rembourser.

Aucune question n'étant posée, nous passons au point suivant.

7. Rapport des vérificateurs des comptes (décharge aux responsables)

M. Jérémy Cherbuin lit le rapport des vérificateurs des comptes. Il relève la bonne santé financière de notre club avec un bénéfice de CHF 6'008,44 pour un total au bilan de 164'203,99. La commission reconnaît la bonne tenue ainsi que l'exactitude des comptes. Les vérificateurs remercient M. Matteo Bonadei pour le travail effectué (annexe 4).

M. Jérémy Cherbuin et Olivier Gaudin, vérificateurs des comptes, recommandent d'approuver les comptes tels que présentés : les comptes sont approuvés par l'assemblée à main levée et à l'unanimité.

8. Adoption du budget 2019 - 2020

Nous passons maintenant à la présentation du budget 2019-2020 (annexe 5).

Pour les produits :

- Le montant des panneaux passe à CHF 17'000.- car ils sont en cours de réfection.
- Diminution du résultat des buvettes car pas de matchs de promotion cette année.
- Le résultat de la Coupe de l'Amitié sera comptabilisé dans les comptes 2019-2020.

Pour les charges :

- Diminution des frais de marquage des terrains (TerraSport que pour le 1^{er} marquage).
- Augmentation des frais de transports pour la 1^{ère} féminine (bus).
- Augmentation des locations de terrains (GEMS repris par la commune).
- Une provision de CHF 5'000.- est prévue pour le changement des bancs à Apples.

9. Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes pour 2019-2020 seront M. Jérémy Cherbuin et Mlle Mélanie Bangerter. M. Pierre-Alain Girard sera suppléant.

10. Rapport du responsable de la section des juniors

M. Adrian Marti, responsable juniors, lit son rapport (annexe 6).

11. Rapports des entraîneurs actifs : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, filles, seniors +30, +40 et +50

Honneurs aux équipes féminines. Benoît Marti, l'entraîneur de la 1^{ère}, fait un résumé de la saison :

- Saison plutôt réussie. Promotion en 1^{ère} ligue, la Coupe vaudoise nous est encore passée sous le nez. Nous espérons réussir l'année prochaine et visons le maintien en nouvelle ligue pour l'année prochaine.

Karen Demont dit quelques mots pour la 2^{ème} féminine :

- Assez contente du résultat. Difficile de jouer car le niveau n'est pas égal entre les joueuses (certaines filles n'ont jamais fait de foot). Elle arrête d'entraîner pour des raisons professionnelles et Sarah va reprendre avec une autre personne à trouver.

Patrick Mueller, entraîneur de la 1^{ère} équipe nous lit son rapport (annexe 7).

Simon Fuchs, entraîneur de la 2^{ème} équipe, prend la parole :

- Il remercie le comité pour tout leur travail, Patrick et Dominique pour leur collaboration (prêt de joueurs). Il félicite les joueurs pour leur 2^{ème} place au fair-play et souligne la superbe bonne ambiance au sein de cette équipe et leur présence aux entraînements (75 %). Félicitations aux 2 équipes promues.

Dominique Valser, entraîneur de la 3^{ème} équipe, nous dit quelques mots :

- Merci au comité, félicitations aux promues et promus. Merci à Simon pour sa collaboration. Cette saison nous avons gagné plus de matches, on aurait pu en gagner quelqu'un de plus. Un petit groupe se forme dans l'équipe. Il présente ses excuses pour ses amendes et le retrait de point.

Pour les seniors +30, c'est Julien Bauer qui dit quelques mots :

- L'équipe s'est bien amusée. Nicolas Fuchs va les rejoindre l'année prochaine. Ajouter quelques repas pour remettre de l'ambiance.

Philippe Zurcher prend la parole pour les +40 :

- Merci au comité et à tous les intervenants qui les aident. Bon résultat au Fair-Play. Il continue encore une année. Voir l'année prochaine (2020-2021) si l'équipe continue ou si elle se retire.

Pour terminer, Oscar Cherbuin fait le point sur les seniors +50 :

- 2 objectifs pour cette année : la sortie à Lisbonne et une 3^{ème} mi-temps correcte. Cette année, meilleures attaques et meilleures défenses, ça va devenir plus difficiles ces prochaines années car on devient plus vieux. Toujours mauvais durant les finale !

12. Rapport du responsable des arbitres

Nicolas Hofmann remercie les arbitres.

Il nous en faudrait 5 pour grand terrain et 2 minis. Chessex a démissionné à cause de son apprentissage. Il invite les personnes intéressées à devenir arbitre à le contacter.

Promotion en 2^{ème} ligue inter de Robin Gaudin et en 2^{ème} de John. Il remercie Anthéa pour son comportement, pas d'amende ni suspension. Le comité lui offre un bon chez François Sports de CHF 100.-.

Cette année, il va y avoir des changements dans le règlement. Il invite les entraîneurs et capitaines à venir à la séance d'information à Gingins en août. Il y a aussi l'application IFAB.

13. Rapport de la Confrérie

M. Eric Neuschwander, président de la Confrérie prend la parole :
Il présente les cordiales salutations de la Confrérie au comité et aux membres du FC Pied du Jura. Mme Sandra André et M. Eric Pittet ont démissionné de la Confrérie. La Confrérie compte actuellement 109 membres. Les cotisations sont de CHF 300.- par couple et de CHF 200.- pour les personnes seules. Il remercie les membres qui cotisent et félicite le comité de la confrérie pour l'organisation du repas de soutien qui en 2018 a rapporté CHF 16'402,50 au club. Il annonce le prochain repas qui aura lieu à Apples le vendredi 6 septembre 2019. Pour terminer, il félicite le Club ainsi que les joueuses et joueurs pour leur promotion.

14. Election des membres du comité

Aucune démission n'étant parvenue, le Comité est partant pour l'année prochaine. Il s'agit des 10 membres sortants suivants :

- ✓ Alain Joseph, président
- ✓ Mattéo Bonadei, caissier
- ✓ Anne Berger, secrétaire et responsable administratif
- ✓ Adrien Fuchs, responsable technique
- ✓ Benjamin Pittet, responsable convocation et compétition
- ✓ Adrien Marti, responsable juniors
- ✓ Cyril Besson, responsable manifestations
- ✓ Nicolas Hofmann, responsable arbitres
- ✓ Jean-Luc Aeschlimann, responsable sponsoring
- ✓ Marc Decollogny, responsable des infrastructures

Les 10 membres sortants sont élus par applaudissements.

15. Attribution du prix Fair-Play

Ce prix récompense cette année deux membres du club :

- Anthéa Bourgeois pour les excellentes critiques qu'elle a reçues après le match de junior de BRP et pour son engagement.
- Jérémy Cherbuin pour tout ce qu'il fait pour le club.

La 1^{ère} équipe féminine a gagné également un prix lors de la Nuit du foot ainsi que 2 ballons. Notre 2^{ème} équipe masculine reçoit CHF 300.- pour sa 2^{ème} place au Fair-Play. Cette somme sera versée sur le compte de l'équipe.

16. Divers et propositions individuelles

La parole est laissée à l'assemblée.

- M. Jacques Bréra félicite le Club pour les bonnes performances de l'année. Merci aux supporters pour l'esprit sain dans le Club. Merci au Comité pour les décisions prises et pour la bonne gestion des comptes. Il a eu du plaisir à écouter les rapports d'équipes où il a remarqué beaucoup de collaboration entre elles.
- M. Antonio Reis demande qu'on attache plus d'importance aux invitations pour le repas de soutien familial. Il est déçu par le manque de participation de la 1^{ère} des filles au repas de soutien entreprises.

- M. Julien Bauer remercie les joueurs de Veyron-Venoge qui étaient présents au repas familial. Par contre, il trouve qu'il manque d'enfants au repas. Voir avec VPC (Cossonay et Veyron) pour faire plus participer les juniors.
 - ⇒ Adrian Marti leur répond qu'avant plus de 100 enfants participaient. Maintenant, les juniors sont répartis entre 3 clubs (PDJ, Cossonay et Veyron-Venoge). Les entraîneurs doivent inciter les jeunes à venir.
- M. Cavigioli remarque que certains repas tombent le même jour entre club « amis » comme VPC et Veyron-Venoge
 - ⇒ Alain Joseph reconnaît que beaucoup de repas de soutien arrivent en même temps. Voir pour trouver une solution.
- M. Eric Neuschwander informe que les actifs du club payent le repas de soutien CHF 80.- au lieu de CHF 130.- et donnent un coup de main. La salle d'Apples peut-être louée pour le repas de soutien entreprises seulement le vendredi de la course d'école du collège.
- M. Jotterand signale que les équipes de juniors viennent au repas familial si l'entraîneur organise quelque chose. Pour le repas entreprises, il vient régulièrement et il trouve que les actifs participent souvent.

La parole n'étant plus demandée, M. Alain Joseph, Président, clôt l'assemblée à 21h00 en souhaitant à tous un très bel été.

